

CIBLE

Retraites

L'Europe sociale avance. C'est ce qu'affirmait Élisabeth Guigou au lendemain du sommet de Nice. Preuve ? Les Quinze ont adopté un « agenda social ».

C'est prendre les citoyens pour des imbéciles.

L'année 2000 s'était terminée par la légalisation du travail de nuit pour les femmes, suite au diktat d'un organisme européen : écrasante régression, rendue effective par la piteuse recule du gouvernement français et par l'absence de mobilisation syndicale.

L'année 2001 commence très mal pour 440 000 fonctionnaires, qui voient leur complément de retraite diminuer de 16 %. Cette mesure antisociale est imputable à Bruxelles qui impose aux mutuelles de nouvelles règles, plus rigoureuses, de gestion financière.

Étrange rigueur, qui contraste avec le laxisme et la corruption qui règnent dans l'Union européenne, et singulièrement dans la bureaucratie bruxelloise. Lorsque les gouvernements se plient aux préceptes ultra-libéraux, lorsque les groupes de pression financiers dictent leur loi, il ne peut y avoir de politique sociale, ni même d'« agenda » – mais seulement des régressions historiques et de violentes restrictions.

Après Nice

Lettre aux Européens

Prospective

**Nationaliser
à nouveau**

p. 3

Éthique

**L'homme
en question**

p.9

Pousses pourries

Ils disaient : Internet va bouleverser le monde ! Ils répétaient : une révolution inouïe va changer radicalement nos manières de penser, de vivre, de faire de la politique, d'échanger, d'apprendre, de s'informer ! (1)

Un certain Strauss-Kahn annonçait voici moins de deux ans que la France, après les États-Unis et comme eux, allait entrer dans l'ère de la « Nouvelle économie ». Très vite, ce fut la folie des sociétés « start up » - en bon français des « jeunes pousses ».

Comme tout cela est loin, déjà. Strauss-Kahn est parti, les start up ont craqué en Bourse au printemps dernier et beaucoup de petites pousses sont pourries. Océan de pertes sans le moindre profit : Wanadoo par exemple annonçait un déficit de 66,9 millions d'euro en octobre 2000, alors que le trou n'était que de 2 millions d'euro un an plus tôt.

Et les déconvenues s'accumulent. Comme d'habitude, la tempête qui nous menace vient des États-Unis. Là-bas, les entreprises de la « Nouvelle économie » ferment leur porte et licencient leur personnel à l'américaine, sans préavis et sans indemnités - à quelques exceptions près. Les valeurs

boursières des entreprises les plus en vue (Yahoo, Amazon) étaient au plus bas à la fin de l'année dernière, l'édition gratuite se révèle... non rentable (2), le commerce en ligne provoque d'énormes déceptions (en France, cela représente 0,02 % du commerce de détail) et l'économie sur internet évoque irrésistiblement l'ensemble de l'économie ultra-libérale : une jungle peuplée de voleurs (notamment le pillage des oeuvres musicales) et d'escrocs à la carte de paiement.

La « révolution internet » accouche, c'est le cas de le dire, d'une souris : c'est simplement une technique utile, pour une minorité de citoyens.

Annette DELRANCK

(1) cf. l'évocation cruelle du discours sur internet par Édouard Launet dans *Liberation* du 28 décembre. Justice est rendue aux critiques prémonitoires de Philippe Breton et Dominique Wolton, mais Lucien Sfez, pionnier de la critique de la communication, est oublié.

(2) cf. l'article de Jacques Blangy, « Pour l'entreprise libre », dans *Cité* n° 35 (prix franco : 45 F).

C'est vous qui le dites

Gag ?

Vous avez eu l'amabilité de m'adresser pendant quelques semaines votre revue. J'ai constaté, avec stupéfaction, qu'un indémodable laïque fortement ancré à gauche pouvait partager l'essentiel des analyses d'un mouvement prétendument royaliste.

Pour résumer votre action (mal relayée par les médias) on peut dire, d'une part, qu'elle semble s'inscrire dans ce large combat contre la mondialisation libérale, socialement dévastatrice, et, d'autre part, qu'elle assure la promotion des « vieilles » valeurs authentiquement républicaines (justice, égalité, vraie liberté, solidarité, etc.).

Dans ces conditions, le titre « *Royaliste* » en exergue de votre revue paraît complètement décalé et, pour tout dire, incompatible avec votre engagement théorique. Pour moi, il frise carrément le gag.

Nul ne conteste qu'il puisse exister quelques bons rois citoyens. Mais de là à envisager sérieusement comme solution à nos graves problèmes contemporains le retour à un système monarchique largement déconsidéré par le passé des peuples, il y a un fossé historique et logique que l'on ne peut franchir tout en restant un démocrate crédible.

Quant à rétablir une royauté de façade pour stimuler la presse « *people* » et aliéner davantage les masses, ce serait faire injure à votre bon sens.

Pour conclure, je regretterai vos analyses mais ne puis cautionner vos finalités « excentriques ». Dommage !

J. V. (Gard)

Alfonsistes

Vous avez publié récemment (*Royaliste* n° 759) les extraits d'une lettre d'une lectrice déclarant que la branche aînée des

Bourbons d'Espagne, ayant été écarté en 1975 de la Couronne d'Espagne, a alors, depuis 1975, retrouvé ses droits à la Couronne de France.

Un tel raisonnement n'est évidemment pas acceptable. En effet, il n'est pas possible de faire abstraction de la déchéance dynastique qui a frappé, de l'Ancien Régime à la Restauration, les descendants du duc d'Anjou devenu Philippe V, roi d'Espagne. Si précisément les descendants de Philippe V avaient gardé des droits familiaux et dynastiques, ils auraient inévitablement incarné la branche cadette de la Famille de France, les Orléans n'étant alors plus que la troisième branche.

Or, et il s'agit ici d'une constatation historique et non d'opinion, la qualité et la charge de premier prince du sang, c'est-à-dire du successeur immédiat des Enfants de France furent toujours incarnées et assumées par la branche cadette, soit les Orléans et non les descendants espagnols de Philippe V.

En 1830, les Orléans, parce que précisément ils sont la branche cadette, usurpent le trône dont ils sont les plus proches. En 1883, le comte de Chambord meurt sans postérité. La branche cadette lui succède naturellement et les Bourbons Orléans, par une ironie de l'histoire, se retrouvent les héritiers légitimes de la Couronne de France.

S'agissant maintenant des propos d'un autre lecteur blanc d'Espagne, publiés dans le même numéro de *Royaliste*, l'on pourra s'étonner de sa défense de l'ultra-libéralisme qui ne correspond nullement aux aspirations sociales des premiers « légitimistes » et encore moins à la doctrine sociale de l'Église catholique dont se réclament les Blancs d'Espagne mélangeant d'ailleurs, la plupart du temps, politique et religion.

Hugues Troussel (Paris)

Prospective

Nationaliser, à nouveau !

En fin d'année, un quotidien du soir (devinez lequel) a lancé un débat sur de nouvelles privatisations. Pour nous, il ne suffit pas de refuser la liquidation de nos services publics et c'est un nouveau programme de nationalisations qu'il faut préparer.

Tout à coup, *Le Monde* (1) nous apprend que le débat sur la privatisation des services publics est inévitable, et qu'il sera au coeur des prochaines campagnes électorales. Ceci pour trois motifs :

- le programme entrepris par Édouard Balladur en 1993 est en passe d'être achevé par Lionel Jospin.

- le mouvement de privatisation s'accélère dans toute l'Europe.

- les mutations technologiques frapperont de désuétude les actuels services publics.

Le premier motif constitue un simple aveu : les socialistes se sont placés dans la logique néo-libérale, alors que nous les avions élus pour qu'ils s'y opposent. Il y a longtemps que nous avons donné les preuves de leurs mensonges. Ceux-ci sont maintenant reconnus. Mais cela ne signifie pas qu'il faut persévérer dans le saccage industriel et dans la tromperie.

Le deuxième motif est dérisoire : ce n'est pas parce que nos voisins s'obstinent dans l'erreur qu'il faut à tout prix les imiter. En d'autres termes : quelle est la rationalité économique et financière de choix qui sont en fait soumis à un effet de mode ? Aucune.

Le troisième motif paraît plus sérieux. On rappellera

cependant que, depuis la Libération, les techniques les plus modernes ont été mises en oeuvre par le secteur public et nationalisé (du Concorde au Minitel en passant par le TGV). On observera aussi que la gestion privée du secteur Internet est financièrement désastreuse et que le comportement économique des nouveaux entrepreneurs est souvent aberrant.

Passons au bilan général des privatisations réalisées en France et en Europe depuis une dizaine d'années. Ce bilan est globalement négatif. Nous avons souvent constaté dans ces colonnes que la privatisation totale et la soumission des services publics à l'exigence de rentabilité immédiate étaient nuisibles pour la collectivité et pour la plupart de ses membres.

A l'encontre de la théorie libérale, les privatisations ont entraîné des hausses de prix (eau, services bancaires, etc.), favorisent la corruption (les compagnies des eaux, encore une fois), provoquent des désordres (les chemins de fer britanniques, inénarrables et meurtriers), accroissent les risques d'accident (dans le transport aérien) et nuisent à la qualité du service rendu (la télévision privée). En outre, les privatisations ont favorisé la constitution de gigantesques monopoles privés, qui détrui-

sent les petites et moyennes entreprises libres par élimination ou par absorption (le processus est en cours pour les salles de cinéma).

Mais il ne suffit pas de s'opposer à toute nouvelle privatisation, ce qui signifierait qu'on se résigne à un détestable statu quo.

Il faut au contraire rétablir les principes et les méthodes du service public là où ils ont été abandonnés : notamment à La Poste, qui ne traite plus à égalité les usagers, ce qui nuit manifestement à la population modeste et aux petites entreprises (comme peuvent le constater les abonnés de *Royaliste*, qui reçoivent leur journal avec des retards scandaleux).

Il faut assurer la sécurité de notre pays en nationalisant les secteurs vitaux et les entreprises stratégiques, la raison politique devant l'emporter sur des considérations économiques qui sont d'ailleurs peu ou pas fondées. La nationalisation de toutes les entreprises d'armement, de l'ensemble des établissements financiers, de l'énergie, des transports (par air et par fer), de la distribution de l'eau, est indispensable à un grand pays moderne.

La liberté des échanges dans le secteur marchand sera garantie par ce nouveau programme de nationalisations. Ces échanges libres se développeront si une législation antitrust est votée et rigoureusement appliquée. Nous y reviendrons.

Sylvie FERNOY

(1) *Le Monde* du 29 décembre 2000.

Élections

Dates

Quand un dynamitage ébranle les structures d'une maison, faut-il applaudir ceux qui veulent hâter l'effondrement général ?

Pour ce qui concerne les institutions de la V^e République, la réponse est négative, car l'architecture d'une VI^e République n'est pas encore dessinée, ni même conçue. Mais il y a tout lieu de craindre à un retour, sous prétexte de « modernisation », aux errements du passé : régime de stricte séparation des pouvoirs ou régime d'Assemblée.

Lionel Jospin et François Bayrou ont donc eu raison de choisir de repousser la date des élections législatives, afin que l'élection présidentielle demeure prééminente. Dans cette affaire, les considérations tactiques ont prévalu dans les deux camps. Mais le résultat de l'affrontement est positif : les partis continueront de jouer un rôle secondaire, alors que l'actuel calendrier aurait pu empêcher un candidat de se présenter à la présidentielle - par exemple Lionel Jospin si la gauche était battue aux législatives.

En choisissant d'abord leur président, puis leurs députés, les Français décideront directement des orientations de la politique nationale : ou bien un président actif, chef d'une majorité présidentielle, ou bien une présidence plus ou moins arbitrale, avec une nouvelle cohabitation. Cette alternative est source de difficultés connues. Elles ne peuvent être évitées qu'en transformant la monarchie élective en monarchie royale. Mais il vaut mieux une monarchie élective, et même le peu qui en subsistera dans une logique quinquennale, au régime des partis.

Jacques BLANGY

royaliste
BIMENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTHIAUX RENOUVÉ

SOMMAIRE : p.2 : Pousses pourries - Courrier - p.3 : Nationaliser à nouveau ! - Dates - p.4 : Sceaux - Qui pilote Airbus ? - p.5 : Le védrinisme - p.6/7 : Une subversion des valeurs - p.8 : L'héritage oublié - p.9 : L'homme en question - p.10 : Un prince explorateur - Mamma li Turchi ! - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Lettre à nos amis belges.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700-ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Sceaux

Qui pilote Airbus ?

On se fait des bisous devant les caméras, on se transmet les charges ministérielles avec des compliments à faire rougir un courtisan du XVII^e siècle, mais on se refille entre copines de bien vilaines ardoises.

Ainsi, Elisabeth Guigou a reçu avec émotion les Affaires sociales que lui transmettait les larmes aux yeux Martine Aubry. Hélas, la blonde héritière s'apercevra tôt ou tard que les dossiers abandonnés avec une parfaite désinvolture par la brune candidate à la mairie de Lille sont désastreux pour la société française. Mais le bilan ne sera pas immédiatement dressé, et le nouveau ministre a quelques chances d'éviter l'orage.

En revanche, Marylise Lebranchu, nouveau garde des Sceaux, est dans la tourmente par la faute de son amie Elisabeth. Cette dernière n'a pas su mener à bien les projets annoncés en 1997 : la réforme du Conseil supérieur de la magistrature a échoué, et l'heureuse loi sur la présomption d'innocence est due pour l'essentiel aux parlementaires. Elisabeth Guigou souhaitait, avec raison, la création d'un juge de la détention provisoire distinct du juge d'instruction. Mais les effectifs supplémentaires n'ont pas été prévus, et Marylise Lebranchu a dû annoncer en décembre le report partiel des réformes. Ceci dans un climat de tension extrême : grève des avocats, grève des greffiers, mécontentement des magistrats.

Comme quoi, il ne suffit pas d'être femme et féministe chic pour faire un bon garde des Sceaux. La cohérence et la volonté politiques ne sont pas affaire de sexe.

Maria DA SILVA

Le lancement de l'A380 marque les ambitions de la nouvelle société, Airbus Integrated Company (AIC), qui verra le jour début 2001. Cet avion de 600 places va permettre de s'en prendre au dernier domaine réservé de Boeing. Mais pour Airbus une page est définitivement tournée.

Il y a trente ans naissait Airbus Industrie qui concrétisait l'accord de coopération signé un an plus tôt par les gouvernements français et allemand. Si l'Espagne négocia l'entrée de CASA dès 1971, ce n'est qu'en 1979 que la Grande Bretagne autorisa British Aerospace à en faire autant. L'Aérospatiale, qui disposait à parité avec l'allemand de 37,9 % des parts, tandis que l'anglais en recevait 20 % et l'espagnol 4,2 %, fut inconsciemment, pendant ces trente années, le maître d'œuvre de cette aventure industrielle. L'allemand avait alors tout à gagner d'un soutien sans faille. Mais c'est à la volonté politique du couple franco-allemand que cette entreprise doit l'essentiel de sa réussite.

Car le projet, et plus encore son ambition très tôt affichée de faire jeu égal avec les Américains, ne pouvait que susciter le doute. Qui d'autre que les États pouvait assurer le coût de développement d'un tel programme ? Hormis ces initiateurs, personne n'y croyait vraiment et certainement pas les Américains qui s'amuserent des ambitions démesurées et de la formule juridique retenue - un GIE - totalement incompréhensible à leur yeux. Cet aveuglement permit à Airbus, porté, tant du côté français que du côté allemand, par des dirigeants d'une

pugnacité redoutable, de passer des moments parfois difficiles. Ainsi, après l'année 1975 qui permit à Airbus de franchir la barre des 10 % de marché, le consortium n'enregistra aucune commande pendant 16 mois ! Ce sera une compagnie américaine, bientôt suivie d'autres, qui déclenchera l'irrésistible montée en puissance du consortium. Ces industriels eurent par ailleurs un flair exceptionnel : au cours de ces trente années aucun avion de la gamme Airbus n'a connu un échec commercial. Seul le créneau des très gros porteurs restait le domaine réservé de Boeing, créneau très lucratif puisqu'il représente jusqu'à 25 % de ses bénéfices. Avec le lancement de l'A380, Airbus veut aller jusqu'au bout de sa stratégie.

Changement de statut

Pour la France, le changement de statut a présenté quelques dangers. Dès 1987, ses partenaires commencèrent à l'évoquer et à le marchander contre la prépondérance française sur la partie industrielle. Dix ans plus tard, un accord de principe était signé en ce sens. Il devait déclencher un chambardement dans l'aéronautique européenne et une succession de rebondissements au cours desquels la France faillit perdre le contrôle d'Airbus. Grâce au jeu solitaire et national de BAe, les indus-

triels français purent conclure avec les Allemands. Car, puissants financièrement, les Allemands restent industriellement des acteurs de second ordre dans l'aéronautique. Sans les Anglais ou les Français ils ne sont rien. La constitution d'EADS (1) a interrompu les grandes manœuvres et réuni industriels français, allemands et espagnols. AIC (Airbus Integrated Company) sera donc contrôlé par EADS (80 % des parts) et BAe Système (20 %). L'italien Finmeccanica pourrait concrétiser une option qui porte sur 5 % du capital.

Pour autant la bataille qui oppose désormais Airbus à Boeing n'est pas gagnée. Certes les menaces américaines (notons l'implication des pouvoirs publics des États-Unis) demeurent pour l'heure assez classiques et peu imaginatives : dénonciation des aides directes et publication de chiffres peu crédibles. Mais en s'attaquant au dernier bastion de Boeing, en affirmant sa prétention de contrôler 60 % de ce marché, Airbus pourrait bien chatouiller l'ire américaine là où il ne faut pas. Et dans un contexte budgétaire où l'Europe fait pale figure, les actionnaires resteront-ils de marbre devant les alléchants budgets américains (c'est le pari que fait le britannique BAe Système) ? Il faudra attendre la prise de fonction du nouveau président américain pour savoir jusqu'où ira Boeing dans la mauvaise foi.

Nicolas LUCAS

Cf. « E.A.D.S. - De mensonges en escroqueries » in *Royaliste* n° 736 du 1^{er} novembre 1999.

Hubert Védérine est le premier ministre des Affaires étrangères depuis Michel Jobert à s'être fait un nom aux États-Unis. Le vocable de « védrinisme » vient d'y être inventé comme hier le « jobertisme ».

Le fait est suffisamment rare pour être remarqué. Surtout sous la Cinquième république, un ministre des affaires étrangères n'a pas l'occasion de développer une politique, ni même une diplomatie à laquelle il puisse laisser son nom. La cohabitation n'explique pas tout, pas plus que dans le cas de Jobert, la maladie du président Pompidou. Védérine comme Jobert se sont trouvés affrontés dans une situation de crise internationale à un homologue américain qui, lui-même, sortait de l'ordinaire sous une présidence affaiblie : Henry Kissinger dans un cas, Madeleine Albright dans l'autre, l'un sous un Nixon en fin de course, l'autre sous un Clinton en danger de destitution. Mais surtout Védérine comme Jobert ont retenu l'attention du public outre-Atlantique parce que chacun, à sa manière et selon les circonstances, a su défier la puissance américaine et devenir populaire dans la communauté internationale.

Le ministre de Pompidou chevauchait la crise pétrolière tandis que l'actuel responsable du quai d'Orsay « surfe » sur la vague de l'anti-mondialisation. Hubert Védérine est crédité par les Américains d'un ajout à la langue française - dont ils se découvrent d'une manière fort inhabituelle les nouveaux protecteurs - : le mot d'hyperpuissance, appli-

qué à eux, a connu une fortune imprévue aux États-Unis (1). D'abord parce que c'est l'origine d'un contre-sens : hyper n'est pas utilisé en anglais au sens de méga (mégapissance aurait été mieux compris) mais est habituellement associé à une maladie, ce qui confère au vocable non le sens neutre et factuel que l'on voulait y mettre à l'origine, purement descriptif d'une situation, mais un sens tout à fait péjoratif et malintentionné. Le mot a depuis lors échappé à son créateur et à tout contrôle. Il est entré dans le domaine public.

Mais le destin de l'homme - aux États-Unis et à travers le monde - a en quelque sorte suivi celui du mot. Dans le regard de l'autre d'abord, une politique étrangère s'est peu à peu cristallisée. Pour éviter à nouveau que sa définition lui échappe, le ministre s'est trouvé dans la situation - cocasse sous la Ve République, mais sommes-nous encore dans ce régime ? - d'avoir à proposer une « refondation » de celle-ci (2). Que nous le voulions ou non, le fait pour les Américains d'en avoir fait une sorte de contre-modèle, argumenté, cohérent, qu'ils reconnaissent volontiers comme un interlocuteur valable, nous oblige aujourd'hui à nous organiser en conséquence, à prendre effectivement la tête d'un mouvement universel que

nous n'avons pas créé, à lui donner l'autorité intellectuelle que l'on nous a attribuée d'emblée.

M. Védérine rêverait d'un « nouveau Montesquieu » (n'est-ce pas plutôt son prédécesseur Alain Juppé qui vient de lui consacrer un ouvrage ?), nous révèle un éditorialiste américain, alors qu'il est un émule de Machiavel (1). Parce qu'il voit les rapports de force se prolonger au sein de la société civile et dans le maquis des organisations non gouvernementales. Parce qu'il voit la démocratie non comme le fait du Prince précisément mais comme un processus complexe. Parce qu'il oppose à « l'irréalisme » du « diplomatiquement correct » une politique étrangère « pleinement réaliste et qui, à ce titre, prend en compte toutes les réalités d'aujourd'hui, les faits comme les convictions ». Parce qu'il se fait l'avocat de la connaissance historique de la séquence qui va de l'avant guerre 1914-18 à 1945 (3).

On attend la confrontation avec les nouveaux réalistes autour de George Bush le second.

Yves LA MARCK

(1) La traduction au *Courrier international* du 7 décembre 2000 d'un article paru à la *Policy review* sous le titre « Védrinisme : l'ambition mondiale de la France », omet précisément le paragraphe consacré à ce bon mot.

(2) *Monde diplomatique* décembre 2000.

(3) M. Védérine a salué au *Figaro Magazine* du 25 novembre la parution du « Bainville, l'intelligence de l'Histoire » dû à Dominique Decherf, Bartillat (prix franco : 160 F) (voir *Royaliste* n° 760).

BRÈVES

◆ LUXEMBOURG - EXCUSES

Une lecture trop hâtive des dépêches d'agence nous a fait commettre une grossière confusion dans le dernier numéro de *Royaliste*. C'est bien entendu au prince Guillaume (âgé de dix-neuf ans), fils aîné du grand-duc Henri qu'a été conféré le titre de grand-duc héritier. Quant à l'autre prince Guillaume, âgé de trente-sept ans, frère cadet du grand-duc, qui avait été victime d'un grave accident en septembre dernier, son état de santé s'améliore et il a pu quitter l'hôpital pour passer les fêtes en famille.

◆ **BULGARIE** - Dans son message de Nouvel An au peuple bulgare, le roi Siméon, après avoir dénoncé la corruption qui sévit dans l'administration de son pays a déclaré « qu'il connaît le devoir qui lui est assigné par la providence et la constitution actuelle de la Bulgarie et qu'il ne le trahira pas ». Le roi doit faire un nouveau voyage en Bulgarie avant la fin du mois de janvier.

◆ **ESPAGNE** - En dépit d'un vote favorable du Parlement régional, la télévision publique basque a refusé de retransmettre en direct le message de Noël du roi qui condamnait fermement le terrorisme de l'ETA. Devant ce refus le Parti Populaire du Pays basque a demandé la démission du directeur de la télévision. Quant aux téléspectateurs de la province ils ont été 51,5 % à désertir le programme local d'*Euskal Telebista* pour aller écouter le discours du roi sur les autres chaînes.

◆ **MAROC** - A l'occasion de l'entrée dans le troisième millénaire, le roi Mohammed VI a adressé un message à l'ensemble des chefs d'État en appelant à « un allègement substantiel de la dette » des pays en voie de développement et plaçant pour un « transfert de technologies », notamment en matière de communication, pour permettre à ces pays d'accéder à « la société de demain ». Le roi a insisté sur « la nécessaire compatibilité entre l'ordre économique mondial et les impératifs de développement humain qu'attendent plus des trois quarts de l'humanité ».

◆ **PAYS BAS** - La reine Béatrix est venue à Blois, juste avant Noël, pour assister à l'inauguration des trente-trois vitraux contemporains de la cathédrale Saint-Louis conçus par l'artiste néerlandais Jan Dibbets et réalisés par Jean Mauret, maître-verrier français. La reine a été accueillie par Jack Lang qui était ministre de la Culture et maire de Blois quand la commande des vitraux a été passée à l'artiste néerlandais. Étaient également présents le secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, Michel Duffour, ainsi que l'actuel maire de Blois, Bernard Valette.

Une subversion des valeurs

On dit que l'homme moderne a perdu le sens des valeurs mais on célèbre les vieilles traditions et on cultive la nostalgie de l'enracinement. On proclame qu'il faut se battre pour vivre, et savoir se vendre pour réussir dans le monde de la concurrence acharnée mais on répète qu'il nous faut accepter des sacrifices pour accéder au paradis de la consommation et, en attendant, on invite les moins pauvres à prendre en charge les exclus. Apparemment confuses ou contradictoires, ces injonctions s'inscrivent dans une tentative de subversion radicale des valeurs de notre civilisation.

Battu et rebattu, le thème de l'homme moderne « privé de repères ».

Le constat n'est pas faux, mais il laisse l'individu à son désarroi, si personne ne vient lui expliquer pourquoi et par qui il s'est trouvé réduit à ce triste état. Et son angoisse s'accroît si on évoque une sorte de fatalité (« c'est la modernité, que voulez-vous ! ») ou si on lui suggère que c'est tout de même un peu par sa faute qu'il se trouve aujourd'hui perdu sur le marché mondialisé. Il ne prend pas assez de risques, disent les hauts fonctionnaires libéraux-libertaires ! Aux joies austères du savoir, il préfère des loisirs... qu'on l'incite vivement à consommer. Il n'écoute pas les conseils qu'on lui donne, sous forme de messages télévisés et d'articles normalisateurs.

Ces messages vantent la prétendue douceur de la « société traditionnelle », tandis que les dirigeants politiques prônent la patience, le sacrifice, et la nécessité de l'entraide entre les braves gens. On reconnaît là le préchi-prêcha des dirigeants « de gauche », qui se flattent par ailleurs d'avoir obtenu la suppression de toute référence religieuse dans la « charte européenne ». La télévision participe à ces injections de « morale » en diffusant d'édifiants tableaux sur les « seniors » qui s'occupent des très-vieux et sur les jeunes qui organisent

des réveillons pour les trop-pauvres.

Ces dévouements sont admirables, mais leur mise en scène médiatique est ambiguë. Il ne suffit pas d'équilibrer la promotion des produits de luxe par un reportage sur un asile de nuit, ni de lire sur un « prompteur » des mots de compassion pour être moralement impeccable. Cette remarque annonce-t-elle de notre part un jugement encore plus moralisateur ? Non point. Tout en restant dans le cadre d'une critique politique (et rigoureusement laïque) de l'idéologie dominante, il y a lieu de constater que toutes les valeurs qui inspirent notre civilisation sont niées par l'idéologie dominante et détruites par les pratiques ultra-libérales. Cela ne signifie pas que nos « repères » soient perdus. Dans notre pays, des millions de citoyens continuent de vivre selon une conviction religieuse, et les grandes œuvres de philosophies politiques et morales sont disponibles en livres de poche. Mais les principes universels de paix, de justice et de liberté énoncés, au fil de mille conflits et controverses, par le judaïsme, la Grèce antique, le christianisme, l'islam et les différentes formes d'humanisme, font actuellement l'objet d'une entreprise de subversion. Cette opération est d'ailleurs très séduisante dans la mesure où l'idéologie dominante joue sur deux tableaux : elle prétend refléter

la « modernité », et elle glorifie ce qu'elle veut anéantir : la tradition (présentée comme passé charmant), le geste charitable, le consensus apaisant. Il ne s'agit pas de dénoncer un grand complot capitaliste, mais la conséquence logique de l'idéologie ultra-libérale. Sa mise en pratique implique que toutes les forces d'opposition soient détruites ou découragées (partis et syndicats réformistes et révolutionnaires) ou discréditées (institutions religieuses) et que les capacités de résistance spirituelle soient anéanties à la suite d'une opération plus ou moins spontanée de dévaluation générale des valeurs.

Sachant de quoi l'on parle, il faut encore savoir à qui nous parlons :

- Le nihilisme est une philosophie. Ceux qui l'assument en toute rigueur offrent la possibilité d'un débat sérieux. Nous ne l'avons jamais refusé.

- C'est une toute autre attitude que de tenir des discours sur l'éthique et d'entretenir le culte nostalgique des « vraies valeurs » tout en favorisant par tous les moyens la destruction des principes fondamentaux de notre civilisation.

Cette ambiguïté systématique doit être soulignée, afin que chacun prenne ses responsabilités : ou bien l'idéologie ultra-libérale et l'anéantissement des valeurs communes à toutes nos traditions de pensée, ou bien la décision d'assurer la transmission et la réévaluation des valeurs - que

celles-ci aient été progressivement conçues par les humains, ou révélées par le Dieu à ses humaines créatures.

En évoquant quelques-uns de nos principes fondamentaux, et leur négation, on s'apercevra qu'il n'y a pas lieu d'opposer la « modernité » (ultra-libérale) et l'« archaïsme » (religieux et/ou *res publicain*) puisque les maux qui nous affectent ont été dénoncés par les religions monothéistes et les grandes philosophies politiques et morales depuis le commencement de notre monde.

Prenons quelques exemples :
Le matérialisme radical qui

résulte du calcul de stricte utilité, de la réduction des êtres humains à l'état d'unités plus ou moins rentables, **nie le souci politique** qui implique le service d'une collectivité humaine définie, selon des principes universels. Aristote dénonçait (*Politique*, I, 9) la mauvaise « chrématistique », c'est-à-dire « l'acquisition illimitée de monnaie », qui devient « principe et fin de l'échange », qui est étrangère à l'économie et contraire à la vertu. Le même philosophe dénonçait également le prêt usuraire dont nous sommes accablés, en des termes qui

ont été repris par les théologiens chrétiens.

L'idéologie du marché, qui vise l'abolition de tous les obstacles à la concurrence sur l'espace planétaire (globalisation) **révise tout territoire délimité et organisé**, à commencer par la nation, mais refuserait aussi une coopération économique européenne qui s'effectuerait dans le cadre de la « préférence communautaire » initialement prévue. Cette tentative de « déterritorialisation » prétend effacer les frontières qui, loin d'enclaver, permettent que les nations s'articulent entre elles. Dans l'ordre philosophique, la tradition grecque montre que celui qui vit au-delà des limites de la cité ne peut être qu'une bête sauvage ou un dieu. Et Zaki Laïdi a récemment souligné (*Royaliste* n° 761) que l'idéologie dominante voulait imposer, contre la philosophie commune du temps, la « tyrannie de l'urgence » et la suite désordonnée des instants.

La concurrence absolue est condamnée par la Bible comme l'explique Raphaël Draï dans son ouvrage sur l'économie shabbatique : « *La concurrence, la tah'arout, est mortelle parce qu'elle vise la chute d'autrui, son élimination. Il est interdit de rechercher la chute de celui qui doit vivre avec moi* » (p. 232). Les traditions juive et chrétienne inscrivent l'économie dans une éthique de la générosité qui implique qu'il y

ait don, mise à disposition des biens et circulation constante de l'argent : tout le contraire de la rétention monétaire publique (politiques d'austérité) ou privée (thésaurisation dans le fameux « bas de laine ») et du droit absolu du propriétaire (abus des personnes et des choses).

L'exploitation de la nature jusqu'à épuisement est en contradiction avec le thème biblique de « l'alliance avec la nature » qui implique respect de la création et de tous les êtres vivants. Nous voyons aujourd'hui ce qui arrive lorsque, méprisant l'interdit religieux, on fait manger de la vache à la vache.

Le commerce, qui aujourd'hui conçu comme moyen de maximiser son profit, est conçu par les trois religions monothéistes selon une finalité opposée : la relation entre les personnes, dans l'honnêteté, ce qui implique le refus de la parole trompeuse (le dol), de la manœuvre de pure séduction (tout le contraire de la publicité !), et l'échange selon un juste prix (impossible dans un système « dérégulé »).

La supériorité du contrat de droit privé sur le droit public et sur les principes constitutionnels (thème de l'offensive du Medef sous couvert de « refondation sociale ») viole délibérément un principe plurimillénaire : celui de la supériorité des lois non écrites proclamée par l'Antigone de la tragédie grecque ; celui de la primauté de la loi divine qui commande l'amour du prochain aux juifs, aux chrétiens et aux musulmans. Dès lors, le patron est, comme toute autre personne, le gardien de son frère : ce qui interdit de considérer le travail comme une marchandise, et les travailleurs comme un matériau qui comporte néces-

sairement un certain pourcentage de déchet.

La norme de l'efficacité est évidemment contraire à la justice, qui est désignée comme principe de vie sociale et objectif final de toute collectivité politique par le judaïsme, l'aristotélisme, le christianisme, et les philosophies modernes des droits de l'homme. Par conséquent, le système oligarchique (quelques riches s'attribuent le pouvoir politique) qui tend à se substituer à la démocratie est dépourvu de légitimité.

Enfin, **le discours du sacrifice**, de la purge, de la pénitence, qui prétend justifier les prescriptions de la Banque mondiale (les « programmes d'ajustement structurels ») et la gestion néo-libérale (rétention de monnaie, austérité budgétaire) est, malgré les apparences, étranger à nos grandes philosophies morales, qui visent toutes au bonheur des êtres humains. Délice du *chabbat*. *Eudémonia* grecque. *Bene vivere* des théologiens chrétiens. « Idée neuve » du bonheur dans l'Europe des Lumières. Certes, le bonheur n'est pas la pure jouissance : il suppose des vertus effectivement exercées et s'inscrit dans une métaphysique et (ou) une théologie. Mais il y a, chez l'homme religieux, la joie de participer à la dynamique créatrice, de même qu'il y a, chez l'homme de l'humanisme, la volonté de réaliser ici-bas le bien commun - point séparable d'un progrès matériel et moral. Tout le contraire de l'asservissement sans fin qui est imposé à la plus grande partie de l'humanité par un petit groupe d'individus qui sont, *stricto sensu*, sans foi ni loi.

B. LA RICHARDAIS



♦ Aristote, assis dans la chaire, fait un exposé à la faculté de théologie de la Sorbonne.

Références :

- ♦ Shmuel Trigano - « *Le monothéisme est un humanisme* », Ed. Odile Jacob, 2000, prix franco : 145 F.
- ♦ Raphaël Draï - « *L'économie chabbatique* », Fayard, 1998, prix franco : 189 F (cf. *Royaliste* n° 725).
- ♦ Francis Wolff - « *Aristote et la politique* », PUF, Philosophies, 1991, prix franco : 56 F.
- ♦ Pierre Vidal-Naquet - « *Les Grecs, les historiens et la démocratie, le grand écart* », La Découverte, 2000, prix franco : 157 F.
- ♦ Bernard Bourdin - « *La théologie de l'autorité politique chez saint Thomas* », in *Aspects de la pensée médiévale dans la philosophie politique moderne*, (sous la direction de Yves Charles Zarka), PUF, Fondements de la politique, 2000, 1999 - prix franco : 197 F (cf. *Royaliste* n° 754).
- ♦ Bernard Bourgeois - « *Philosophie et droits de l'homme de Kant à Marx* », PUF, Questions, 1990, prix franco : 108 F.
- ♦ Marcel Conche - « *Le Fondement de la morale* », PUF, Perspectives critiques, 1999, prix franco : 109 F.

PARUTIONS

■ **LE PASSEUR DE MIROIR** - C'est sous la simple signature d'Henri d'Orléans que le comte de Paris, duc de France, vient de publier un livre. Il ne s'agit en effet ni d'un programme, ni d'un manifeste politique mais plutôt, sous la forme d'une fable initiatique, d'un récit allégorique dans lequel le Prince a voulu faire part de sa propre expérience et de ses réflexions sur notre société et ses carences.

Henri d'Orléans - *Le Passeur de Miroir* - Presses du Châtelet - prix franco : 115 F.

■ **AMI SI TU TOMBES** - Édité en 1976 et depuis longtemps épuisé les souvenirs de notre ami Roger Pannequin viennent d'être réédités. Récit de son engagement dans la Résistance puis de son adhésion au Parti communiste dont il dirigera l'école des cadres pendant plusieurs années, ce témoignage a gardé toute sa puissance d'émotion quand il évoque ses camarades du combat de l'ombre. Après sa rupture brutale avec le PC et son stalinisme, Roger Pannequin est resté un acteur discret de la mouvance des « communistes critiques ».

Roger Pannequin - *Ami si tu tombes...* - Éd. Babel - prix franco : 60 F.

■ **DYNASTIES RÉGNANTES** - Plus qu'un livre, l'ouvrage d'Isabelle Bricard est un véritable guide des dynasties régnantes d'Europe. Pour chaque pays, en effet, l'on trouve successivement une chronologie, l'histoire de la dynastie, la présentation détaillée des principaux personnages agrémentée de quelques anecdotes significatives. Ceci est complété d'un résumé des caractéristiques du régime (transmission de la couronne, pouvoir politique, résidences, liste civile, etc.). Nombreuses photos, arbres généalogiques et imposante bibliographie contribuent à faire de ce livre un « incontournable » pour tous ceux qui s'intéressent à nos voisins qui ont la chance de vivre sous une monarchie.

Isabelle Bricard - *Les Dynasties régnantes d'Europe* - Perrin, 364 p. - prix franco : 149 F.

Écolo

L'héritage oublié

Héritage oublié ? Ou plutôt héritage occulté ? En soulignant l'influence d'une certaine pensée « non-conformiste » dans la constitution de l'écologie politique, Jean Jacob ouvre de nouvelles perspectives de réflexion et d'interrogation.

Il y a quelques temps, Jean Jacob nous avait donné une *Histoire de l'Écologie politique* (1), claire et bien documentée, qui permettait de saisir la complexité intrinsèque de cette nouvelle force politique. On y apprenait à distinguer, au milieu des confusions inhérentes à tout surgissement d'une nouvelle composante politique, une écologie « conservatrice », tendant à protéger une nature supposée bénéfique des agressions d'une société supposée maléfique, d'une écologie « subversive », visant à briser les carcans d'une société supposée répressive au nom d'une nature supposée libératrice. Ce deuxième courant finit par s'imposer dans la mouvance écologique et justifia, ipso facto, l'ancrage à gauche des Verts. L'activisme politique l'avait emporté sur la défense naturaliste.

Dans *Le Retour de « L'Ordre Nouveau »* (2), Jean Jacob s'est fixé un objectif beaucoup plus pointu, mais révélateur du fonds doctrinal, au moins d'une partie de ce fonds, sur lequel s'appuie l'écologie politique contemporaine. Il nous montre en fait comment certains courants écologistes réactualisent des thématiques déjà développées par ceux que l'on appelle les non-conformistes des années 30, et plus particulièrement les tenants d'un per-

sonnalisme « droitier », ceux-là mêmes qui se retrouvèrent autour de la revue de « *L'Ordre Nouveau* ».

Sa démonstration, tout à fait convaincante, se développe à partir d'une étude précise de l'association Ecoropa dont les animateurs, Denis de Rougemont en tête, avaient été de jeunes « non-conformistes des années 30 ». Tout en confortant les a priori des écologistes par leur critique de la modernité, ils leur apportèrent leur programme régionaliste et fédéraliste, que résumait le slogan « Europe des régions ». C'était-là un programme véritablement politique qui, jusqu'alors, avait cruellement manqué aux écologistes. Mais avec ce programme, les « non-conformistes » apportèrent aussi leurs ambiguïtés (mais ces ambiguïtés sont aussi structurelles à une certaine écologie politique) : défiance à l'égard de la

démocratie telle qu'elle se réalise dans l'État-Nation, critique dogmatique et passiste de la modernité (Jacques Ellul sera souvent bien mal inspiré), rejet fantasmagorique des « valeurs occidentales chrétiennes ou rationalistes ». Ces ambiguïtés, Jean Jacob en trouve la trace dans les colonnes du premier *Charlie-Hebdo* ou dans un certain héritage de Mai 68, et il en analyse les fruits amers dans les récupérations délirantes d'un Roger Garaudy ou dans les tentatives d'instrumentalisation de la Nouvelle Droite.

L'ouvrage de Jean Jacob est un excellent témoignage de cette histoire des idées politiques qui ne cesse de s'écrire et de se réécrire. Il nous permet d'affiner encore notre connaissance de la mouvance écologique, préalable nécessaire à toute interrogation pertinente (indispensable) quant à ses finalités : que veulent les écologistes ?

Patrick PIERRAN

(1) Jean Jacob - « *Histoire de l'écologie politique* » - Albin Michel, 1999 - prix franco : 150 F (voir Royaliste no 736).

(2) Jean Jacob - « *Le Retour de « L'Ordre Nouveau »* » - Librairie Droz, 315 p. - prix franco : 192 F.

Nos promotions du mois

(offre valable jusqu'au 31 janvier)

◆ Philippe de Montjouvent - *Éphéméride de la Maison de France de 1589 à 1848* (480 pages, plus de cent illustrations) - prix franco : 175 F.

◆ Joseph Fouché - *Mémoires*, présentés et annotés par Michel Vovelle (520 pages) - prix franco : 110 F.

◆ Dominique Decherf - *Bainville, l'intelligence de l'Histoire* - (430 pages) - prix franco : 144 F.

◆ Aimé Richardt - *Le Soleil du Grand siècle*, Louis XIV et son règne (390 pages) (Prix Hugues Capet 2000) - prix franco 85 F.

◆ Chantal de Badts - *Les dix princes héritiers des familles régnantes d'Europe* (150 pages) - prix franco : 120 F.

Idées

L'homme en question

Le gouvernement va donc proposer au parlement une révision des lois concernant la bioéthique. C'est l'avancée impressionnante des connaissances du génome humain et la volonté des biologistes de progresser au plus vite dans l'application thérapeutique de ces connaissances qui déterminent les pouvoirs publics à légiférer, pour encadrer la recherche. On s'en féliciterait pleinement si l'on était sûr que cet encadrement fournisse toute garantie de respect à l'égard de l'objet d'expérimentation qui en toute rigueur de terme, s'appelle l'homme. Certes, à ce stade, il s'agirait plutôt de l'embryon, dont on dispute le statut exact. « *Personne humaine potentielle* », avait disposé le Conseil consultatif d'éthique, accordant ainsi sur une formule ambiguë les opinions les plus diverses.

Personne potentielle, cela peut signifier autant embryon destiné à être une personne qu'amas de cellules qui sans doute, à un stade ultérieur d'évolution pourra devenir une personne, mais qui dans son statut présent ne saurait contenir aucune dignité particulière. En d'autres termes, elle pourrait, mais elle ne sera pas nécessairement. Et dans son indétermination elle ne saurait jouir d'aucun privilège particulier. C'est pourquoi, il est permis d'instrumentaliser cet embryon à des fins de recherche et d'expérimentation dont l'utilité, en matière de santé, n'est plus discutable. Cette position du problème est en train de s'imposer à pas de géants dans les mentalités contemporaines. Toute résistance philosophique à l'utilisation d'embryons est assimilée à du fondamentalisme obtus. Seule, pour l'instant, l'Allemagne résiste encore, du fait de sa mauvaise conscience, inspirée par son passé nazi et l'interdit qui pèse sur toute tentative eugénique. Cela voudrait-il donc dire qu'un eugénisme, libéré de l'hypothèque nazie, deviendrait légitime ? Testard nous a rappelé, il y a presque une vingtaine d'années, comment les pays démocratiques avaient eu aussi leur tentation eugénique. Au demeurant, ce que l'on reproche aujourd'hui à ce pauvre Alexis Carrel se rapporte beaucoup plus à l'Amérique qui lui ouvrit les portes de la recherche qu'à une Allemagne hitlérienne qui lui était étrangère.

C'est donc la question de l'eugénisme qu'il faut considérer en elle-même, ce qui n'est pas toujours aisé. Il s'agit, en effet, de saisir ce qui, au-delà d'une légitime ambition thérapeutique, peut se rapporter à un projet de type prométhéen qui ferait bon marché de ce qui est irréductible en l'homme et ne saurait, en aucun cas, être objet de manipulation. Dès lors qu'il ne s'agit plus de guérir une maladie détectée dans un embryon, grâce à la découverte d'un gène défectueux, mais d'opérer un tri parmi des embryons recueillis avant implantation dans une matrice, on passe d'une visée thérapeutique à une visée eugénique. La différence d'ordre philosophique, éthique, est considérable. Il en va de même, à fortiori, lorsqu'il s'agit de clonage humain, même si celui-ci se veut aussi à finalité exclusivement thérapeutique. Mais la difficulté, aujourd'hui, consiste à savoir si une telle distinction est légitime, ou même rationnellement envisageable.

par Gérard Leclerc



L'autre semaine, dans un dossier publié par *Libération* sur l'éthique, Ruwen Ogien, directeur au CNRS, disqualifiait purement et simplement ce type d'interrogation, en déclarant : « *Toutes sortes de projets d'innovations techniques ou sociales (clonage reproductif humain, adoption d'enfants par des couples homosexuels, etc.) sont critiqués pour des raisons dites éthiques, un certain nombre devrait probablement être qualifiés autrement. Il serait plus juste de dire qu'il s'agit de raisons psychologiques, sociales, politiques, juridiques, religieuses, techniques, etc.* ». Et de mettre brutalement les points sur les i, notamment à propos du clonage : « *On entend souvent dire que le clonage reproductif humain pose des problèmes éthiques effrayants et sans précédent. Mais, si le clonage ne menace en rien le principe d'égale considération des intérêts ou de la dignité de chacun (comme il semble bien que ce soit le cas) où est le problème éthique ? En fait le clonage paraît plutôt poser un problème politique ou juridique d'une banalité déprimante : comment éviter l'exploitation malveillante d'une technique, qui, en elle-même, est neutre ou indifférente du point de vue d'éthique* » (*Libération*, 16 et 17 décembre 2000).

La gravité de la situation se mesure à des déclarations de ce style, à prétention philosophique. Qu'on lise le récent livre, très publicitaire et passablement démagogique du professeur Bernard Debré. Cette conception de « l'éthique » est parfaitement intégrée et justifie absolument tout (1). Le clonage est considéré comme un mode tout à fait acceptable de reproduction, qui deviendra bientôt habituel. C'est bien le signal d'alarme qu'il convient d'actionner au plus vite. Une certaine conception « moderniste » de l'éthique qui érige la subjectivité en absolu risque de faire alliance avec une conception prométhéenne de la science dans le mépris total de cette question première qu'est l'homme. Car il n'est pas vrai que l'individu puisse se ramener à une subjectivité souveraine qui ferait la loi du monde. Se replier sur une subjectivité sans liens ontologiques de filiation et dans l'oubli de la singularité d'un corps biologique qui est autre chose qu'un objet de fabrication, c'est larguer les amarres en direction du meilleur des mondes d'Huxley qui, décidément, a si bien vu les choses que son prophétisme s'est éteint. Mais c'est surtout convoquer l'inhumanité, en donnant droit à ce que Pierre Legendre appelle, par exemple « une conception bouchère de la filiation ».

Il va nous falloir réapprendre radicalement l'éthique ou la morale. Pour cela, il conviendra d'abandonner, ou plutôt de mettre un moment entre parenthèses, notre orgueilleuse subjectivité, pour reprendre humblement le cheminement long d'une découverte de notre humanité dans tous ses aspects contrastés et solidaires. Je suis frappé que ce soit un Jean Vanier qui nous propose aujourd'hui (2) ce cheminement en nous rappelant les procédures d'Aristote pour définir le bonheur de l'homme, sans rien déroger à la connaissance mais avec l'humilité qui reconnaît ce qu'il y a de supérieur dans notre nature. Jean Vanier, qui depuis 1964, poursuit l'aventure merveilleuse de l'Arche, où les personnes ayant un handicap mental sont accueillies et reconnues, n'a pas de conception orgueilleuse d'une subjectivité absolue. Aimant les hommes, il ne recherche que la fraternité, et le bonheur possible pour tous et chacun, renvoyant le meilleur des mondes à l'utopie de nos enfers totalitaires.

(1) Bernard Debré - « *La grande transgression* », Michel Lafon, prix franco : 96 F.

(2) Jean Vanier - « *Le goût du bonheur* », Presses de la Renaissance, prix franco : 119 F.

Un prince explorateur

Dans son ouvrage *L'âme de l'exilé*, publié en 1927, le docteur Récamier écrivait à propos de Philippe, duc d'Orléans (1869-1926) : « Pour bien juger le caractère du duc d'Orléans, il ne faut jamais perdre de vue que sa vie a été dominée par deux sentiments prépondérants : l'amour de la France et la souffrance de l'exil ».

Le 22 décembre 1928, soit plus de deux ans après la mort de Philippe, duc d'Orléans, à Palerme, le directeur du musée national d'histoire naturelle reçut de la reine Marie-Amélie du Portugal (la soeur du duc d'Orléans) les collections cynégétiques léguées par son frère à la France.

De fait, la vie du duc d'Orléans, qui fut chef de la Maison de France de 1894 à 1926, apparaît assez triste : contraint de quitter la France avec son père (Philippe, comte de Paris, chef de la Maison de France de 1883 à 1894) aux termes de la loi d'exil du 22 juin 1886, il ne revint jamais en France (à part quelques semaines passées en prison au cours de l'année 1890 lors de la fameuse affaire du « Prince gamelle »). Malheureux dans sa vie sentimentale (fiançailles rompues avec Marguerite de Chartres, puis mariage avec Marie-Dorothée de Habsbourg qui se termina par une séparation et sans enfant), malheureux en politique (il assista, impuissant, à la mainmise de l'Action française sur le Principe qu'il représentait), le Prince, qui était avant tout un homme d'action, va parcourir pendant les quarante années d'exil une grande partie de notre planète, mu par la passion de la chasse (Philippe d'Orléans était considéré comme l'un des meilleurs fusils d'Europe) :

« il chassait en naturaliste pour étudier les mœurs des animaux sauvages, les plantes, les arbres, toute la vie des champs et des bois ». Le Prince explora nombre de contrées peu ou pas connues (le Spitzberg, le Groenland, la mer de Kara, l'Est africain, le littoral de la mer Rouge, etc.), contrées qu'il baptisa parfois de noms « bien de chez nous » (par exemple le cap Philippe dans le Grand Nord). Il rédigea également de nombreux ouvrages relatant ses expéditions.

Avec passion, Marie-Françoise Lafon nous raconte l'histoire des collections principales (dont certaines sont encore visibles aujourd'hui, notamment dans la Grande galerie de l'évolution), « don inestimable destiné à la France (...). Sans nous attacher sur le rôle politique du Prince nous avons insisté sur les aspects d'une vie hors du commun qui fascine toujours le monde scientifique et sur une oeuvre qui perdure à travers le temps ». Et l'auteur de nous rappeler ces générations de visiteurs qui ont rêvé devant des dioramas du duc et dont certains se sont découverts une vocation de naturaliste ou de muséologue.

Marc DESAUBLIAUX

Marie-Françoise Lafon - « Philippe, duc d'Orléans (1869-1926), explorateur, navigateur, naturaliste », Ed. Boubée, 1999, 151 pages, prix franco : 100 F.

Mamma, li Turchi !

Bonne nouvelle : Gabriel Matzneff demeure résolument matznévien, jamais conforme dans sa manière d'être, incorrect dans ses convictions, fidèle à sa foi, léger et grave, léger parce que grave.

Tout est dans le titre du livre (1), et l'esprit du titre est dans le *li*. Les italianisants savent que ce *li* est une forme dialectale, et que la formule grammaticalement correcte serait : *mamma, i Turchi*.

Gabriel Matzneff est dans ce léger décalage, d'ailleurs respectueux de la formule originelle, hurlée par les aimables paysans italiens, par les braves marins et soldats vénitiens lorsqu'ils voyaient surgir les galères des amis turcs du roi de France.

Ce point - l'amitié indéfectible de la France et des Ottomans dans la lutte contre l'impérialisme habsbourgeois - nous sépare de Gabriel Matzneff qui a, nous le reconnaissons volontiers, de solides raisons d'en vouloir à ceux qui ont détruit l'empire byzantin. Mais il est très hautement appréciable, en ces temps de démission des élites, qu'un écrivain s'affirme selon la tradition spirituelle et historique qui le porte, et proclame sa foi orthodoxe dans des romans qu'on dit légers - quand on ne dénonce pas leur côté sulfureux.

Qui, on ? Le parti puritain, inspiré par les ligues de vertu nord-américaines, et qui se montre tout aussi fanatique-bête que les clones staliniens qui sévissaient naguère au Quartier latin. Ce nouvel ordre moral est fustigé dans le nouveau roman de Gabriel Matzneff, qui met en scène un cinéaste gentiment libertin, amoureux amant de jeunes filles un peu trop jeunes aux yeux de la loi, et qui est

pourchassé dans la rue comme un violeur d'enfants. Ce thème classique de l'amour qui transcende les générations est abordé ici avec beaucoup de douceur, et avec un respect amoureux des personnes qu'on aimerait retrouver dans certains romans et films à la mode.

Ces évocations érotiques ne sauraient résumer ce que les cuistres pourront appeler l'essence du romanesque matznévien : la foi orthodoxe, la spiritualité russe, l'amour de l'Italie (et de la cuisine italienne), l'amour tout court, l'amitié pour le peuple serbe (maintenue envers et contre presque tous au plus fort de la guerre civile), l'arrière-plan tintinophile et le refus de prendre au sérieux ce qui paraît aujourd'hui d'une importance primordiale : l'argent (même les fortunes mal acquises), l'empire américain, le moralisme hypocrite, les mondanités politiques et intellectuelles.

Et c'est bien là ce qu'on reproche à Gabriel Matzneff : cet auteur se moque du monde. Circonstance aggravante, il se moque de la mondanité sans violence, ni provocation. Son oeuvre n'est pas anti-conformiste, ce qui supposerait quelque pose ou quelque système de dénégation, mais simplement non conforme. Ennemi des normes (non des lois), étranger aux modes, il leur survit.

Colonel SPONZ

(1) Gabriel Matzneff, « Mamma, li Turchi ! », La Table Ronde, 2000 - prix franco : 110 F.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

♦ Mercredi 10 janvier : Affrontements au Proche-Orient, guerre civile en Algérie, terrorisme : les images du monde musulman sont presque toujours celles de la violence, et l'association d'idées entre l'islam et la guerre sainte est largement répandue. Nous avons demandé à **Françoise GERMAIN-ROBIN** de nous aider à comprendre le conflit israélo-palestinien, la logique des antagonismes politiques et sociaux à l'intérieur des sociétés arabo-musulmanes et la religion islamique. Journaliste à France Culture, et actuellement grand reporter à *L'Humanité*, spécialiste du Moyen-Orient, notre invitée a récemment publié un ouvrage (présenté dans *Royaliste*) qui met « L'islam en question » au fil d'un débat sans complaisance avec deux connaisseurs d'un monde qui demeure énigmatique pour beaucoup.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

Organisée par l'IFCCE, la prochaine session de politique appliquée se tiendra à Angers, les 27 et 28 janvier prochains.

♦ Le thème en sera « Le préambule de la Constitution de 1946 ».

Avec quatre ateliers :

- Nature et portée juridique du préambule.
- Sa mise en oeuvre.
- Comment a été liquidée la république sociale ?
- Stratégie pour refonder la république sociale.

♦ Un bulletin d'inscription vous sera envoyé sur simple demande (tél. 01.42.97.42.57)

♦ Renseignements complémentaires : tél. 06.80.57.80.30

♦ Mercredi 17 janvier : Directeur de recherche au CNRS, professeur de philosophie politique à Sciences Po et à l'École des Hautes Études, **Lucien JAUME** a consacré des ouvrages au jacobinisme pendant la Révolution et à l'histoire du libéralisme politique, que nous avons vivement appréciés et qui avaient permis de mener de fructueux débats avec cet auteur qui fut plusieurs fois notre invité. Lucien Jaume revient parmi nous pour une réflexion sur « La Liberté et la loi ». C'est là un thème très actuel (on parle de droit à la différence, la question de la loi et du contrat est un des enjeux de la lutte sociale) que notre invité remplacera dans l'histoire du libéralisme français, en insistant sur les origines philosophiques de ce courant qui ne nous est pas étranger.

♦ Mercredi 24 janvier : Recevant régulièrement des intellectuels de tous types et de toutes tendances, nous sommes évidemment attentifs aux moeurs, aux conflits et

aux transformations de ce milieu qui est tellement caractéristique de notre pays. Or voici que **Régis DEBRAY** nous annonce « La fin de l'intellectuel français », né à l'époque de l'affaire Dreyfus et entré selon lui dans sa phase terminale.

Notre invité est-il bien placé pour juger, lui qui a été condamné par les intellectuels patentés ? N'est-il pas trop complaisant avec lui-même lorsqu'il se définit comme intellectuel terminal à 39,5 % ? Nous provoquerons Régis Debray sur ces points. Surtout, nous nous interrogerons avec notre ami sur les nouveaux modes d'intervention des philosophes, des écrivains (et des médiologues !) dans la vie civique.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

VOEUX

Le Comité directeur de la N.A.R. ainsi que toute l'équipe de rédaction présentent leurs meilleurs voeux aux lecteurs et amis de *Royaliste*.

Ils se font également leur interprète pour adresser leurs voeux respectueux à M^{gr} le comte de Paris et au dauphin, le prince Jean, duc de Vendôme.

MESSE LOUIS XVI

♦ A Paris, la messe traditionnelle pour le repos de l'âme de Louis XVI aura lieu le samedi 20 janvier, à 12 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, 75001 Paris.

♦ Un repas amical dans un restaurant voisin rassemblera ensuite amis et sympathisants de la NAR.

CONGRÈS

La commission nationale du projet (ouverte à tous les adhérents) se réunira le 7 avril pour élaborer les textes qui seront soumis au Congrès de la NAR. Ce dernier aura lieu le 8 avril. Thèmes de cette année : « Politique fiscale et redistribution du revenu national » et « Une politique de l'écologie ».

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
.....
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Chers amis belges...

Chers amis belges, et vous, chers amis du Portugal et de Roumanie, je vous écris pour tenter de dissiper le violent malaise que vous avez éprouvé lors du sommet européen de Nice.

Les humiliations que vous y avez subies sont intolérables, pour vous, les maltraités, comme pour nous, Français royalistes, témoins impuissants et consternés, comme tant de nos concitoyens, de ce pitoyable marchandage.

Je vous en prie, chers amis, dites bien autour de vous que le peuple français n'était pas partie prenante dans les disputes niçoises, et que celles-ci sont étrangères au projet historique de la France. Les Français venus à Nice étaient des manifestants, et les deux personnages qui avaient à assumer la présidence française de l'Union européenne sont plus préoccupés par leur carrière que par l'avenir de la France et de l'Europe. Vous le savez : le président et le Premier ministre français se contentent d'expédier des dossiers, parfois vides comme celui de l'Europe sociale, et le plus souvent allégés de tout ce qui pourrait retarder leur bouclage. Ceux qui, Français ou non, dénoncent des dégâts provoqués par cette hâte brouillonne sont exposés au mépris de nos deux messieurs et de leur proche entourage.

C'est pourquoi je vous demande, chers amis, de ne pas reprendre le cliché sur « l'arrogance française ». La plupart des diplomates français ne sont pas arrogants : ils assument péniblement une situation d'irresponsabilité politique, et tentent de sauver ce qui peut

l'être. Et beaucoup de mes concitoyens pensent, comme Georges Bernanos, qu'il n'y a pas d'orgueil à être Français. Mais il est vrai que nous avons tendance à prendre la pose quand le sol se dérobe. Ce qui est le cas depuis une décennie.

Mais l'échec de Nice n'est pas seulement le résultat de l'irréflexion, de l'amateurisme et de la grossièreté de MM. Chirac et Jospin. Posés en dépit du bon sens lors de la conférence intergouvernementale de Turin, les problèmes institutionnels ne



pouvaient être réglés par le traité d'Amsterdam. Reprises dans les mêmes termes à Bruxelles en février dernier, les questions relatives au nombre de commissaires européens, aux votes à la majorité qualifiée et à la pondération des voix au sein du Conseil des ministres européens ne pouvaient recevoir aucune réponse salutaire à Nice. Piétinant au fond de l'impasse, les plus gros ont écrasé les plus petits. Convier d'autres pays à se jeter dans cette pagaïe n'a aucun sens, et l'échec d'une nouvelle conférence intergouvernementale, annoncée pour 2004, est d'ores et déjà assuré. Tout cela évoque la fin de la bureau-

cratie soviétique : cynique et corrompue, elle bricolait des échafaudages et comptait sur la police et l'armée pour assurer sa survie. Les dirigeants néo-libéraux ne peuvent même pas parier sur la peur.

Que faire, chers amis ? S'évader dans la fiction fédéraliste ? Ce serait perdre dix ou vingt ans. Choisir le repli nationaliste ? Nous conforterions l'hégémonie américaine. Désigner un pays (l'Autriche, l'Allemagne, la France) comme bouc émissaire ? Placée sous l'égide des amis de MM. Lagardère, Minc et Messier, L'Europe « morale » n'éviterait pas la subversion ultra-libérale, ni l'absurde division entre « grands » et « petits » pays, ni l'alliance des ploutocraties euro-américaines qui ont toujours conçu « l'élargissement » en termes de zones-tampon, de réservoirs de main d'oeuvre, de sites touristiques et de protectorats exercés sur des « tribus » et des « ethnies » par trop belliqueuses. Belges, Portugais, Slaves du Sud, Tchèques, Bulgares... voilà ce que vous valez, voilà ce que vous pesez aux yeux des eurocrates de Bruxelles et de Strasbourg !

Il nous faut donc envisager une nouvelle construction, fidèle à l'esprit européen, conforme à la géopolitique de notre continent, et respectueuse de chacune de ses nations. Concrètement, nous pourrions reprendre et actualiser le projet gaullien d'une « Europe de l'Atlantique à l'Oural » (car la Russie fait évidemment partie de l'ensemble européen), celui d'une Europe confédérale assurant la représentation à égalité de chaque État, organisant la coopération de toutes les nations en vue du développement commun et veillant au maintien de la paix dans l'équilibre.

Chers amis de toutes les nations d'Europe, n'est-ce pas là un magnifique projet pour le siècle qui commence ?

Bertrand RENOUVIN